Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_026-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 07/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2021

OJ N° 026 - Finances, Fiscalité.
Subventions d'équilibre 2021 aux budgets annexes (SPA) - Complément.

Date de la convocation : 24 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 232
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ABBADIE Arnaud, ACCOCEBERRY Ximun, AIRE Xole (jusqu'à l'OJ N°45), AIZPURU Eliane (jusqu'à l'OJ N°10), ALDACOURROU Michel, ALDANA-DOUAT Eneko, ALLEMAN Olivier, ALQUIE Nicolas, ALZURI Emmanuel (jusqu'à l'OJ N°59), ANCHORDOQUY Jean-Michel, ANGLADE Jean-François, ARAMENDI Philippe, ARHIE Cyril représenté par ETCHEVERRY Pierre-Michel suppléant, ARLA Alain, AROSTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°9), ARRABIT Bernard, ARROSSAGARAY Pierre, ARZELUS ARAMENDI Paulo, AYENSA Fabienne représentée par LARREGUY David suppléant, AYPHASSORHO Sylvain, BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°63), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume (à compter de l'OJ N°9), BÈGUE Catherine (jusqu'à l'OJ N°25), BEHOTEGUY Maider, BERGÉ Mathieu, BERTHET André, BETAT Sylvie, BICAIN Jean-Michel représenté par ZUBELDIA Maitena suppléante, BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BISAUTA Martine, BIZOS Patrick (jusqu'à l'OJ N°54), BLEUZE Anthony (jusqu'à l'OJ N°61), BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOUR Alexandra, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°78), BUSSIRON Jean Yves, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAPDEVIELLE Colette (jusqu'à l'OJ N°25), CARRERE Bruno, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard (jusqu'à l'OJ N°64), CASCINO Maud, CASET-URRUTY Christelle (jusqu'à l'OJ N°61), CASTEL Sophie, CASTREC Valérie (jusqu'à l'OJ N°61), CENDRES Bruno, CHAFFURIN André, CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°3 et jusqu'à l'OJ N° 55), CHAZOUILLERES Edouard, COLAS Véronique (jusqu'à l'OJ N°61), CROUZILLE Cédric, CURUTCHARRY Antton, CURUTCHET Maitena, DAGORRET François, DALLET Emmanuelle, DAMESTOY Hervé, DAMESTOY Odile, DANTIACQ Pascal, DARASPE Daniel, DE PAREDES Xavier, DELGUE Lucien, DEMARCQ-EGUIGUREN Solange, DEQUEKER Valérie, DARGAINS Sylvie (jusqu'à l'OJ N°60), DERVILLE Sandrine, DIRATCHETTE Emile, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DUPREUILH Florence (jusqu'à l'OJ N°59), DURAND PURVIS Anne-Cécile, DURRUTY Sylvie, DUTARET-BORDAGARAY Claire, DUZERT Alain, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ELGART Xavier, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine (jusqu'à l'OJ N°61), ERGUY Chantal représentée par MALAQUIN Daniel suppléant, ERREMUNDEGUY Joseba, ESTEBAN Mixel, ETCHAMENDI Nicole, ETCHART Jean-Louis, ETCHEBER Pierre, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEGARAY Patrick représenté par ETCHEGOIN Christel suppléante, ETCHEMENDY Jean, ETCHEMENDY René, ETCHENIQUE Philippe, ETCHEVERRY Pello, ETXELEKU Peio, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud, FOSSECAVE Pascale (jusqu'à l'OJ N° 61), FOURNIER Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°64), GALLOIS Françoise, GARICOITZ Robert, GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis (jusqu'à l'OJ N°66), GOBET Amaya, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMIN Christian (jusqu'à l'OJ N°59), HARAN Gilles, HARDOUIN Laurence, HARDOY Pierre (jusqu'à l'OJ N° 28), HIRIGOYEN Fabiene, HIRIGOYEN Roland, HOUET Muriel, HUGLA David, IBARRA Michel, IDIART Dominique, IDIART Michel (jusqu'à l'OJ N° 25), IHIDOY Sébastien, INCHAUSPE Laurent, IPUTCHA Jean-Marie (jusqu'à l'OJ N°61), IRIART Alain, IRIART Jean-Pierre, IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°64), IRIGOIN Jean-Pierre, IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°60), ITHURRALDE Éric (jusqu'à l'OJ N°61), JAURIBERRY Bruno (jusqu'à l'OJ N° 8), KAYSER Mathieu (jusqu'à l'OJ N°59), JONCOHALSA Christian, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LABADOT Louis, LABEGUERIE Marc, LABORDE Michel, LABORDE

Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_026-DE

LAVIGNETTE Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°61), LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LARRALDE André, LARRANDA Régine, LARRASA Leire, LASSERRE Marie, LAUQUÉ Christine, LAVIGNE Dominique, LEIZAGOYEN Sylvie, LOUGAROT Bernard, LUCHILO Jean-Baptiste, MAILHARIN Jean-Claude, MARTI Bernard, MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MASSÉ Philippe, MASSONDO Charles, MIALOCQ Marie-José, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MOCHO Joseph (jusqu'à l'OJ N°28), MOUESCA Colette, NABARRA Dorothée (jusqu'à l'OJ N°28), NADAUD Anne-Marie, NARBAIS-JAUREGUY Éric (jusqu'à l'OJ N°61), OÇAFRAIN Gilbert (jusqu'à l'OJ N°57), OÇAFRAIN Jean-Marc, OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°70), PARGADE Isabelle, PARIS Joseph, PINATEL Anne, PONS Yves, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N° 34), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N° 25), PRÉBENDÉ Jean-Louis, QUEHEILLE Jean-Marie, QUIHILLALT Pierre (jusqu'à l'OJ N°28), ROQUES Marie-Josée (jusqu'à l'OJ N°61), RUSPIL Iban, SAINT-ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°10), SAMANOS Laurence représentée par MOUNOLE Claude suppléant, SANS Anthony (jusqu'à l'OJ N°28), SANSBERRO Thierry (jusqu'à l'OJ N°61), SERRES-COUSINÉ Christine représentée par ARETTE-HOURQUET Benoit suppléant, SUQUILBIDE Martin, TELLIER François, THICOIPE Xabi, TURCAT Joëlle, TRANCHE Frédéric, UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°9), UHART Michel, URRUTICOECHEA Egoitz, URRUTY Pierre (jusqu'à l'OJ N°28), UTHURRALT Dominique, VALS Martine, VERNASSIERE Marie-Pierre , YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :
ACCURSO Fabien, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, BACH Fabrice-Sébastien, BELLEAU Gabriel, BERÇAÏTS Christian, BEREAU Emmanuel, CARRICART Pierre, CHAPAR Marie-Agnès, CORRÉGÉ Loïc, COTINAT Céline, DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, DARRICARRERE Raymond, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTRUHAUT Pascal, DUBOIS Alain, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEVERRY Michel, GOMEZ Ruben, HEUGUEROT Daniel, INCHAUSPE Beñat, INCHAUSPE Henry, IRUME Jean-Michel, LAIGUILLON Cyrille, LASSERRE Florence, LETCHAUREGUY Maite, LOUPIEN-SUARES Déborah, MASSONDO BESSOUAT Laurence, MOTSCH Nathalie, NÉGUELOUART Pascal, OÇAFRAIN Michel, PITRAU Maite, PRAT Jean-Michel, SALDUMBIDE Sylvie, SERVAIS Florence, URRUTIAGUER Sauveur, VAQUERO Manuel.

PROCURATIONS :
AIZPURU Eliane à ETXELEKU Peio (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°11), ALZURI Emmanuel à BOUR Alexandra (à compter de l'OJ N°60), ARHANCHIAGUE Jean-Pierre à IBARRA Michel, BÈGUE Catherine à BEHOTEGUY Maider (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°26), CAPDEVIELLE Colette à DERVILLE Sandrine (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°26), COTINAT Céline à ARZELUS ARAMENDI Paulo, DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine à ARAMENDI Philippe, DARRICARRERE Raymond à MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, DESTRUHAUT Pascal à DEMARCQ-EGUIGUREN Solange, DUBOIS Alain à DAMESTOY Hervé, DUPREUILH Florence à DUZERT Alain (à compter de l'OJ N°60), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à ETCHEMENDY René (à compter de l'OJ N°62), ETCHEVERRY Michel à LARRANDA Régine, HEUGUEROT Daniel à RUSPIL Iban, IPUTCHA Jean-Marie à IRIART BONNECAZE DEBAT Carole (à compter de l'OJ N°62), IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°61), IRUME Jean-Michel à LARRALDE André, ITHURRALDE Éric à LACOSTE Xavier (à compter de l'OJ N°62), JAURIBERRY Bruno à EYHERABIDE Pierre (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°9), LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste à OLÇOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°62), LASSERRE Florence à OLVE Claude (OJ N°4, à compter de l'OJ N°8 et jusqu'à l'OJ N°70), LETCHAUREGUY Maite à ARLA Alain, LOUPIEN-SUARES Déborah à CASTEL Sophie, MASSONDO BESSOUAT Laurence à BORDES Alexandre, OÇAFRAIN Gilbert à YBARGARAY Jean-Claude (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°58), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Jean-Marc , PITRAU Maite à ECHEVERRIA Andrée, POYDESSUS Dominique à ITHURRALDE Eric (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°35 jusqu'à l'OJ N°61), POYDESSUS Jean-Louis à GARICOITZ Robert (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°26), ROQUES Marie-Josée à GONZALEZ Francis (à compter de l'OJ N°62), SAINT-ESTEVEN Marc à DAMESTOY Odile (OJ N°4 et à compter de l'OJ N°11), SALDUMBIDE Sylvie à ETCHENIQUE Philippe, SERVAIS Florence à MOUESCA Collette, VAQUERO Manuel à FOSSECAVE (jusqu'à l'OJ N°61).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur JOSEBA ERREMUNDEGUY

Modalités de vote : VOTE A MAIN LEVEE

Envoyé en préfecture le 07/10/2021
Reçu en préfecture le 07/10/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211002-CC_20211002_026-DE

OJ N° 026 - Finances, Fiscalité.
Subventions d'équilibre 2021 aux budgets annexes (SPA) - Complément.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Mes chers collègues,

Parce qu'ils sont assujettis à la TVA ou afin d'en individualiser la gestion et les coûts, certains services publics administratifs (SPA) sont retracés dans des budgets annexes. La plupart du temps, ces budgets ont besoin, en raison de la faiblesse de leurs ressources propres, d'une subvention du budget principal pour équilibrer leurs dépenses.

Les budgets annexes des SPA ne sont pas soumis à des règles d'équilibre particulières contrairement aux SPIC (Services publics industriels et commerciaux) dont l'article L.2224-1 du code général des collectivités territoriales interdit, sauf exception, les subventions du budget principal.

Plusieurs budgets annexes de la Communauté d'Agglomération sont concernés par ces besoins en subventions d'équilibre :

- le budget annexe Salle de spectacles Amikuze,
- et le budget annexe GEMAPI.

Après un premier vote dans le cadre du budget primitif à hauteur de 132 150 €, le Conseil communautaire a voté, à la décision modificative n°1, un complément de subvention d'équilibre au budget annexe de la Salle de spectacles Amikuze d'un montant de 12 480 € (délibération du 19 juin 2021).

De nouveaux ajustements proposés en décision modificative n°2 du budget annexe Salle de spectacles Amikuze engendrent une augmentation du montant prévisionnel de cette subvention d'équilibre de 7 525 €, soit une subvention globale de 152 155 €, qu'il convient d'inscrire au budget principal.
Les crédits nécessaires sont donc inscrits à la décision modificative n°2 du budget principal au compte 657363 « Subventions de fonctionnement aux établissements et services à caractère administratif ».

Le montant à verser sera calculé en fin d'exercice en fonction du réalisé sans jamais dépasser le montant maximum autorisé.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 07/10/2021
Qualité : Directeur général des services